

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DES HAUTEURS
COMTÉ MATAPÉDIA**

À une séance ordinaire du conseil municipal des Hauteurs tenue le 13 mai 2024 à l'heure ordinaire des séances sont présents, M. Mathieu Michaud, M. Steeve Michaud, M. Jason-Steeve Bernier, M. Sylvain Soucy et M. Donald Lavoie tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de Mme Gitane Michaud, Mairesse.

M. Jean-Rock Michaud, conseiller no 5 est absent

La directrice générale par intérim, Mme Pascale Fortier est présente.

OUVERTURE

Mme la mairesse souhaite la bienvenue à tous, après un moment de silence, ouvre la séance.

LECTURE & ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro : 24-05-13-150

Il est proposé par M Donald Lavoie et résolu que l'ordre du jour soit accepté en laissant le point varia ouvert.

Adopté à l'unanimité.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AVRIL 2024**

Résolution numéro : 24-05-13-151

Il est proposé par M. Sylvain Soucy et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2024 soit accepté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité.

CORRESPONDANCES ET DEMANDE DE SALLE

Lecture de la correspondance d'avril en séance de travail

PRÊT DES RIDEAUX DE SCÈNE

Résolution numéro : 24-05-13-152

Il est proposé par M. Mathieu Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs autorise le prêt des rideaux de scène à l'école pour son activité de mini-star le 17 mai prochain. L'école est responsable du transport et des pris s'il y a.

Adopté à l'unanimité.

**DEMANDE DE LA FABRIQUE POUR LE 20 IÈME ANNIVERSAIRE DE LA
PROCESSION DE LA FÊTE DIEU**

Résolution numéro : 24-05-13-153

Il est proposé par M. Mathieu Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs acquiesce à la demande de la fabrique de Les Hauteurs pour l'organisation de son 20^{ième} anniversaire de la procession de la fête Dieu les 1 et 2 juin prochain. La municipalité s'engage au prêt de la salle communautaire gratuitement les 1 et 2 juin ainsi que le ménage. Un vin d'honneur sera fourni par la municipalité, soit 2/4 litres. Pour la sécurité, 2 pompiers seront aussi présents gratuitement et M. Steeve Michaud conseiller # 2 sera le porteur de drapeaux.

Adopté à l'unanimité.

DEMANDE DE PRÊT POUR L'ÉCREN PROJECTEUR ET CAFETIÈRE

Résolution numéro : 24-05-13-154

Il est proposé par M. Jason-Steeve Bernier et résolu que la municipalité des Hauteurs prête l'écran projecteur et une cafetière pour un anniversaire de mariage le 31 août prochain. La salle est déjà réservée par la famille.

Adopté à l'unanimité.

**APPUI À LA DÉMARCHE DE RECONNAISSANCE ET LE FINANCEMENT
DES CLUB DE 50 ANS ET +**

Résolution numéro : 24-05-13-155

ATTENDU QUE les activités organisées par le Clubs 50+ de Les Hauteurs anime notre communauté, et sont essentielles pour plusieurs aînés qui peuvent ainsi sortir de la solitude et éviter l'isolement social,

ATTENDU QUE les activités du club 50+ offert aux aînés de Les Hauteurs sont un élément important favorisant le maintien de notre population d'aînés,

ATTENDU QUE la population des 65 et plus est très importante en nombre dans notre communauté et veut demeurer active et avoir accès à des service de proximité.

ATTENDU QUE depuis quelques années, les gouvernements ont multiplié les normes, les règles, les vérifications en tout genre ce qui se traduisent par des pages et des pages de formulaires à remplir, la plupart du temps en ligne, ce qui décourage de plus en plus de bénévoles aînés à s'impliquer;

ATTENDU QUE de plus en plus de bénévoles se réfère au Carrefour 50+ du Québec pour se faire aider et obtenir de l'accompagnement et du soutien.

ATTENDU QUE nous considérons les 138 clubs 50+, affiliés au Carrefour 50+ du Québec, déployés sur tout le territoire des régions Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine ont un impact positif sur la santé des aînés et sur la vitalité de nos milieux.

ATTENDU QUE le Carrefour 50+ du Québec, avec l'appui du club de Les Hauteurs, demande aux gouvernements un financement récurant en soutien aux clubs 50+

ATTENDU QUE la municipalité des Hauteurs considère que le maintien des activités du Club 50+ de Les hauteurs sont essentielles et s'intègres dans sa politique envers les familles et les aînés.

SUR LA PROPOSITION de monsieur, Sylvain Soucy,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil municipal

d'autoriser, madame Gitane Michaud, mairesse à signer au nom de Nom de la municipalité une lettre d'appui au Carrefour 50+ du Québec dans sa démarche afin d'obtenir un financement adéquat et récurant de la part du Gouvernement du Québec; qu'une copie de cette lettre soit transmise M. Sylvain Dupont président du club et à Mme Maïté Blanchette-Vézina, Ministre régionale de la région Bas-Saint-Laurent et de la région Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine.

Qu'une copie de cette résolution soit jointe à la lettre d'appui.

Adopté à l'unanimité.

APPUI À LA DÉMARCHE COSMOSS

Résolution numéro : 24-05-13-156

ATTENDU QUE la Démarche COSMOSS – Bas-Saint-Laurent et la Démarche COSMOSS La Mitis naissent il y a 20 ans pour donner aux jeunes de la région une chance égale de réussite;

ATTENDU QUE le Bas-Saint-Laurent, selon un portrait exhaustif des jeunes de la région, vivait aux débuts des années 2000 un contexte de défavorisation socioéconomique important, qui avait des répercussions directes sur le développement des enfants et leur santé, leur scolarité et leur capacité d'adaptation;

ATTENDU QUE COSMOSS est née d'une extraordinaire mobilisation d'une multitude d'organisations provenant des réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation, de la petite enfance, des milieux communautaire, municipal et de l'emploi;

ATTENDU QUE COSMOSS rassemble aujourd'hui plus de 250 organisations de tous les territoires de MRC qui collaborent dans la mise en œuvre de projets qui soutiennent le développement des enfants et des jeunes et qui contribuent à leur bien-être et leur santé;

ATTENDU QUE le succès de COSMOSS doit être une source de grande fierté pour la région du Bas-Saint-Laurent et la MRC La Mitis

ATTENDU QU'IL importe de poursuivre cette mobilisation pour accompagner les familles dans les défis sans cesse changeants, en misant sur la force du réseau COSMOSS.

SUR LA PROPOSITION de M. Donald Lavoie

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil municipal de saluer le travail accompli pour les jeunes et les familles dans le cadre de la Démarche COSMOSS et de nous engager à poursuivre nos efforts pour soutenir les initiatives visant à ce que chaque jeune atteigne son plein potentiel.

Adopté à l'unanimité.

LISTE DES COMPTES À PAYER

Résolution numéro : 24-05-13-157

Il est proposé par M. Jason-Steeve Bernier et résolu que la liste des comptes à payer par chèque soit acceptée au montant de 66 872,54\$ \$

Adopté à l'unanimité.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière, de la municipalité des Hauteurs certifie qu'il y a les crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Pascale Fortier, DGI

AJOUT D'UNE LUMIÈRE EXTÉRIEUR

Résolution numéro : 24-05-13-158

Il est proposé par M. Donald Lavoie et résolu que la municipalité des Hauteurs autorise l'ajout ou la remise en marche de la lumière extérieur prêt des vidanges et recyclages afin d'assurer la sécurité de notre employé.

Adopté à l'unanimité.

ACHAT D'UNE AIR CLIMATISÉ AU CLSC

Résolution numéro : 24-05-13-159

Il est proposé par M. Mathieu Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs accepte l'achat d'un climatiseur pour le bureau d'un médecin au CLSC. Autorise M. Donald Lavoie à en faire l'achat. Le climatiseur sera le même que ceux déjà achetés au montant de 516,24\$ txs incluses.

Adopté à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT D'ASSURANCES

Résolution numéro : 24-05-13-158

Il est proposé par M. Sylvain Soucy et résolu que la municipalité des Hauteurs effectue le renouvellement de son assurance tel que soumis par l'assureur au montant de 28 943,86\$ txs incluses.

Adopté à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT ADMQ

Résolution numéro : 24-05-13-159

Il est proposé par M. Jason-Steeve Bernier et résolu que la municipalité des Hauteurs effectue le renouvellement de l'abonnement à l'ADMQ au montant de 569,13\$.

Adopté à l'unanimité.

PAIEMENT D'HONORAIRE MORENCY SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Résolution numéro : 24-05-13-160

Il est proposé par M. Jason-Steeve Bernier et résolu que la municipalité des Hauteurs procède au paiement de la facture de Morency société d'avocats. 2 138,26\$ txs incluses

Adopté à l'unanimité.

SABLAGE ET SCELLANT POUR PLANCHER DE LA CASERNE 25

Résolution numéro : 24-05-13-161

Il est proposé par M. Mathieu Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs autorise le sablage et pose de scellant pour le plancher de la caserne 25 à Zone Garage tel que la soumission # 1139 pour un montant de 3 960\$. Nous allons payer grâce à la subvention PRABAM.

Adopté à l'unanimité.

ACHAT D'ASPHALTE FROIDE

Résolution numéro : 24-05-13-162

Il est proposé par M. Steeve Michaud et résolu que la municipalité des Hauteurs procède à l'achat d'asphalte froide tel que la soumission de DF Rouleau au montant de 6 154.40\$ pour 10 palettes x 56 sac à 10.99\$

Adopté à l'unanimité.

DÉPÔT DES RÈGLEMENTS DU SERVICE DE SURVEILLANCE DE JEUNES

La DGI mention au procès-verbal qu'elle fait le dépôt des règlements du service de surveillance de jeunes tel que demandé par les citoyens à la dernière réunion de conseil.

FERMETURE DE LA CAISSE POPULAIRE DE ST-GABRIEL

Résolution numéro : 24-05-13-163

Il est proposé par M. Sylvain Soucy et résolu que la municipalité des Hauteurs face connaitre sa déception au groupement Desjardins pour la fermeture du point de service de St-Gabriel. Cette fermeture va entraîner plus que des pertes d'emplois mais aussi un service de proximité à nos citoyens et des coûts pour nos entrepreneurs locaux. La municipalité va faire des démarches afin de faire valoir son point de vue sur cette perte de service.

Adopté à l'unanimité.

CIRCULAIRE RADDAR

Résolution numéro : 24-05-13-164

Il est proposé par M. Sylvain Soucy et résolu que la municipalité des Hauteurs face connaitre sa déception et formule une plainte afin de recevoir la circulaire Raddar par la poste comme les municipalités voisines. Plusieurs citoyens nous en ont fait la demande et un suivi auprès de transcontinental sera fait.

Adopté à l'unanimité.

AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT 2021-1462 PORTANT SUR LA PRÉVENTION DES INCENDIES

Résolution numéro : 24-05-13-165

M. Donald Lavoie donne avis de motion qu'à une session ultérieure sera adopté le Règlement numéro 2021-1462 Règlement décrétant de prévoir les mesures de prévention et de sécurité en matière de protection incendie et dépose un exemplaire du projet de règlement.

Adopté à l'unanimité

MANDAT URBA SOLUTION POUR MODIFICATION AU PLAN D'URBANISME

Résolution numéro : 24-05-13-166

Il est proposé par M. Donald Lavoie et résolu que la municipalité des Hauteurs autorise Urba solutions à modifier le plan d'urbanisme actuellement en vigueur sur le territoire de la municipalité (numéro 196) afin d'y inclure une nouvelle voie de circulation dans le secteur du Lac des Joncs que sera représentée sur le plan d'affectation numéro 9015-2010-A

Adopté à l'unanimité.

**SIGNATURE DE L'ENTENTE RELATIVE À LA GESTION ET L'ENTRETIEN
D'UNE PARTIE DU 3 IÈME RANG DE MASSÉ AVEC STE-JEANNE-DARC
SUR PLUS OU MOINS 537M**

Résolution numéro : 24-05-13-167

Il est proposé par M. Donald Lavoie et résolu que la municipalité des Hauteurs autorise la signature de l'entente tel que rédigé avec la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc relative à la gestion et à l'entretien d'une partie du 3 ième rang de massé desservant nos deux municipalités, soit approximativement 537 mètres.

Que la mairesse et la directrice générale par intérim sont autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité des Hauteurs.

Adopté à l'unanimité.

MOIS DE L'ARBRE

M. Steeve Michaud fera la distribution d'arbres le 18 mai prochain dans la cour d'église. De 9 :00 à 12 :00 ou jusqu'à épuisement. 800 arbres sont à distribuer. Une communication dans le journal sera faite.

QUESTIONS DU PUBLIC

Mécontentement de l'état des chemins

Montée de l'eau à la fonte des neiges à deux endroits dans la municipalité.

DATES PROCHAINES RENCONTRES

Résolution numéro : 24-05-13-168

Séance ordinaire : LUNDI 10 JUIN 2024.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro : 24-05-13-169

À 20 h 30 sur proposition de M. Donald Lavoie, la séance est levée.

Je, Gitane Michaud, Mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du code municipal.

Mme Gitane Michaud,
Mairesse

Mme Pascale Fortier
DGI